

Service emploi
Axe Sud

5

Recrutez
efficacement

6

REZO
POUCE

7

Le budget

8

Peut mieux
faire!

Fête de la
MUSIQUE

21 JUIN

12

21 juin

Juin 2016
N°32

Vers une intercommunalité forte

page 3



Communauté
de Communes



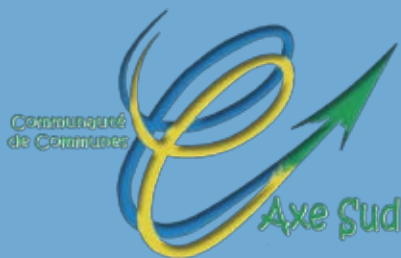
Frouzins

Lamasquère

Roques

Seysse

Axe Sud et Vous
Le journal de la communauté de communes Axe Sud



Le mot du Président

Chers concitoyens,

La communauté de communes s'est lancée dans une fusion ambitieuse pour notre territoire en créant, avec la communauté d'agglomération du muretain et la communauté des communes rurales des coteaux du Savès et de l'Aussonnelle, la nouvelle intercommunalité du sud-ouest toulousain au 1er janvier 2017.

Les travaux préparatoires débutent. Nous sommes entrés dans la phase de discussions et d'échanges avec nos partenaires. Il ressort de ces premiers temps de travail, une volonté commune de porter haut et fort les grandes orientations qui ont fait notre histoire et notre réussite : une exigence qualitative de nos services et une efficience importante de nos ressources.

C'est parce que nous sommes tous convaincus de pouvoir vous fournir un service public de grande qualité malgré des budgets contraints que nous voulons œuvrer à l'élaboration d'un projet politique ambitieux.

La nouvelle intercommunalité s'inscrira résolument dans le développement durable et raisonné de nos territoires et de nos missions. Nous voulons offrir aux entreprises et à l'ensemble des acteurs locaux les fondements d'une vision dynamique et innovante de notre économie. Il s'agira, dans tous les domaines de l'action publique, de mutualiser nos ressources pour asseoir le rôle moteur de notre collectivité dans le développement des territoires urbains mais aussi ruraux.

C'est par le respect des identités, des cultures de tous, territoires urbains, périurbains et ruraux que nous parviendrons à garantir les valeurs qui ont construit Axe Sud, l'équité et la solidarité entre tous. Nous y sommes parvenus depuis la création d'Axe Sud, nous allons continuer. Pour vous !

Alain PACE

COMMUNAUTE DE COMMUNES AXE SUD

83 route de Frouzins
31120 Roques sur Garonne
Tél. 05 61 72 69 60
www.axe-sud.fr

Directeur de Publication :
Alain PACE

Conception :
Service Communication

Crédit photos :
Service Communication Axe Sud
123 RF

ISSN 1967-7472

Tirage :
10 300 exemplaires

Imprimerie Lahournère
Tél. 05 61 34 01 89

Ce journal est édité par un imprimeur certifié IMPRIM'VERT, dans le respect des prescriptions environnementales concernant la gestion des déchets et de l'eau, l'utilisation de produits chimiques non toxiques. De surcroît, les encres employées sont de nature végétale. Nous avons choisi un papier recyclé.



Vers une intercommunalité forte

Les travaux de fusion entre le Muretain agglo, la CCRCSA et Axe Sud ont commencé. Nous nous sommes engagés à vous informer régulièrement de ces avancées.

Depuis la commission départementale de coopération intercommunale du 11 mars dernier, le préfet de la Haute Garonne a signé l'arrêté de périmètre de la nouvelle intercommunalité. Cet arrêté lance le départ du délai de 75 jours qui permet aux 26 communes du futur territoire et aux 3 intercommunalités de se prononcer.

Cette phase très administrative n'a pas empêché les élus de débiter leurs travaux. Après quelques réunions des présidents et des vice-présidents en comité de pilotage, les réunions de travail ont été lancées. Elles visent à étudier l'ensemble des dossiers nécessaires à la préparation d'une fusion réussie.

Les travaux doivent se développer autour de 5 axes majeurs : le projet de territoire, la gouvernance, les compétences, les finances et les ressources humaines. Bien évidemment chacun des points se décline en divers aspects devant être étudié précisément.

Par exemple, s'agissant des finances, les taux des impositions doivent être analysés. Il en est de même pour le pacte fiscal et financier qui devra déterminer un équilibre solidaire ainsi que l'affectation des ressources pour la nouvelle entité et les communes.

Une attention particulière sera portée aux compétences. En effet, Axe Sud a choisi depuis plusieurs années d'exercer des compétences non obligatoires. Les deux autres intercommunalités en ont fait de même. Au 1er janvier, toutes les compétences exercées par les 3 collectivités seront intercommunales. La nouvelle entité aura un ou deux ans (en fonction de la compétence) pour décider de son avenir. Pour Axe Sud, l'école de musique et l'emploi sont des compétences intercommunales et

doivent le rester. La qualité du travail effectué associée à une emprise territoriale forte sur les 4 communes impose un rayonnement au niveau intercommunal.

Quant à la compétence enfance (de 3 à 12 ans) elle est actuellement gérée par nos communes, alors que ce sont l'agglomération du muretain et la CCRCSA qui la gèrent. La fusion entraîne donc le transfert de celle-ci, de nos communes vers la future intercommunalité.

Chaque sujet fait l'objet de travaux techniques réalisés par les services des 3 collectivités.

Les directions proposent des solutions stratégiques et opérationnelles soumises aux arbitrages des élus lors de comités de pilotage.

Dans tous les cas, quel que soit le sens du transfert, Axe Sud souhaite préserver ardemment la qualité du service rendu, aujourd'hui exemplaire et la proximité nécessaire à cette qualité. Il conviendra donc de porter haut la volonté de lien direct

entre l'agglomération pouvant être perçue comme lointaine et la territorialisation de nos services. Le lien entre la population et les services exerçant l'action publique devra être conforté.

Dans ce projet ambitieux, les mairies sont des partenaires essentiels tant aujourd'hui dans la définition du projet que demain dans l'organisation des services. C'est pourquoi en fonction des sujets abordés, les élus et les services municipaux seront associés.

L'ensemble des acteurs, élus et services, œuvrent pour permettre l'émergence d'une nouvelle agglomération très ambitieuse au service des usagers.

C'est parce que chacun portera cette fusion avec exigence et professionnalisme que, tous ensemble, nous dessinerons une intercommunalité forte et prometteuse pour notre territoire.



Le projet économique d'Axe Sud

En 2015, la communauté de communes a décidé d'engager l'élaboration de son schéma de développement économique avec pour objectif de donner des orientations de développement économique au territoire et des outils pour les mettre en œuvre.

Mais, avant toute chose, il était nécessaire de faire un diagnostic de la situation économique de la communauté de communes. Outre des informations collectées et analysées sur le nombre d'entreprises, leur localisation, les secteurs d'activités les plus représentatifs, la taille des entreprises... le diagnostic a pris une

orientation originale en analysant les moteurs du développement du territoire et ses flux de revenus. Cette approche permet à la fois de prendre en compte la richesse produite par l'exportation de biens et de services, mais aussi les mécanismes redistributifs dans la consommation locale.

Ce diagnostic achevé, un certain nombre d'enjeux ont été identifiés et doivent maintenant faire l'objet d'une réflexion stratégique intercommunale. C'est la mission des élus d'Axe Sud qui devrait être finalisée à la rentrée 2016.

Du foncier pour un projet

La communauté de communes Axe Sud a acheté, via son partenariat avec l'établissement public foncier local de Toulouse (EPFL), deux terrains sur la commune de Seysses :

- environ 10 hectares pour de l'activité économique
- environ 7 hectares pour une activité agricole

Le rachat du terrain agricole a permis de maintenir un exploitant tandis que le reste du terrain devrait permettre de développer une zone d'activités économique, dans la continuité de la zone économique artisanale et commerciale.

Si le projet à développer est encore à réfléchir, cet achat permet à la collectivité de faire une réserve foncière mobilisable à moyen terme.

L'EPFL

L'EPFL de Toulouse est composé d'Axe Sud, du SICOVAL et de Toulouse Métropole. La maîtrise de la structure par les élus locaux est totale puisqu'ils fixent eux-mêmes les grandes orientations à prendre et le programme pluriannuel d'investissement foncier. Il a pour vocation d'acheter pour le compte de ses membres et à leur demande uniquement, des terrains ou de l'immobilier, le temps que le projet porté par la collectivité locale puisse aboutir (conditions de délais et de coûts prévus à l'avance). Au terme d'un délai fixé entre les deux parties (de 10 ans en moyenne), le terrain ou le bien immobilier est revendu et le projet public engagé ou terminé. L'EPFL propose aussi une mission de conseil et d'assistance en ingénierie foncière à ses membres (aide à la négociation, assistance dans les relations avec les opérateurs, aide à la mise en place d'outils fonciers).

Le financement de l'EPFL repose sur 5 types de ressources :

- le produit de la TSE (taxe spéciale d'équipement)
- des dotations
- de l'emprunt
- des ressources propres (produit de la rétrocession des biens, frais de portage)
- les contributions prévues à l'article 55 de la loi SRU pour les collectivités non délégataire des aides à la pierre.

La TSE

C'est une taxe additionnelle aux quatre contributions directes locales (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties et cotisation foncière des entreprises) destinée à financer les acquisitions foncières et immobilières des établissements publics fonciers (locaux ou d'Etat). C'est donc un impôt au service de l'investissement (terrains bâtis et non bâtis).

Entreprises, recrutez efficacement !

Le recrutement est un processus incontournable dans la vie de toute entreprise dont l'objectif est de mettre la bonne personne au bon endroit.

La phase la plus importante d'un recrutement est l'analyse du besoin. En effet, il est essentiel pour une entreprise de bien définir le poste afin d'en ressortir les compétences mais aussi le savoir être du candidat. Cette première étape se termine par l'offre d'emploi. Depuis 8 ans, le service emploi Axe Sud a accompagné un grand nombre d'entreprises dans l'élaboration de leurs annonces.

Vient ensuite la phase de sélection des candidatures. Certaines offres entraînent jusqu'à plus de 100 candidatures.

Analyser toutes les réponses, sélectionner les plus pertinentes, contacter les personnes les plus en adéquation avec le besoin, font partie des missions du service emploi Axe Sud.

Pour accompagner les entreprises locales dans leur phase de recrutement, le service emploi Axe Sud met à disposition son savoir-faire et son expertise. De plus, de nombreux outils sont disponibles :

- Création de la fiche de poste
- Diffusion sur le site axe-sud.fr et sur de nombreux sites d'emploi dont Pôle Emploi.
- Connaissance des 600 demandeurs d'emploi inscrits au service
- Mise à disposition de salles de recrutement avec matériel informatique.

L'employeur peut faire appel au service

emploi Axe Sud selon ses besoins : pour la totalité du recrutement ou simplement utiliser quelques outils.

Ainsi, chaque année, ce sont plus de 650 offres qui sont traitées par le service emploi et qui ont permis un gain de temps considérable à une centaine de chefs d'entreprises.

Ce service est totalement pris en charge par la communauté de communes Axe Sud.



Les rendez-vous de l'emploi

Vous souhaitez acquérir un outil et une méthodologie pour vous aider à trouver une orientation ?

L'atelier Cibl'orientation vous aide à définir ou redéfinir un projet professionnel grâce au logiciel informatique « Inforizon » agréé par le ministère de l'Education Nationale.

Les objectifs :

- Clarifier vos intérêts, vos valeurs et vos objectifs professionnels et personnels
- Repérer des secteurs d'activité et des pistes de métiers
- Identifier les étapes à mettre en œuvre pour continuer le travail d'orientation

Cet atelier se déroulera le 28 juin à 14 heures au service emploi Axe Sud

Inscription obligatoire au 05 61 72 69 60

Les ateliers emploi

	Initiation informatique				Technique de recherche d'emploi		
	découverte	word	internet	e-mail	CV	lettre	entretien
juin	-	les 6 et 13	les 20 et 27	-	le 6	le 13	le 27
septembre	le 5	le 19	-	le 12	les 5 et 26	le 12	le 19

Stop!

Conscients de problèmes de mobilité rencontrés par les habitants, les élus de la communauté de communes ont décidé de prendre les choses en mains et de vous proposer des solutions originales et économiques !

L'une d'elle est l'adhésion d'Axe Sud au dispositif REZO POUCE, qui est le premier réseau d'autostop organisé et sécurisé en France.

Faire de l'autostop en toute sécurité, de façon organisée mais flexible, sera bientôt possible à Axe Sud. Mise en place dans le Tarn-et-Garonne il y a 3 ans par des collectivités locales, l'association Covoiturons Sur Le Pouce dénombre actuellement 350 communes desservies par 470 arrêts pour environ 2 000 utilisateurs. En plus de créer du lien social, ce dispositif simple, peu coûteux et solidaire optimise le taux d'occupation des véhicules, principalement sur des distances inférieures à 20 km. Le principe : les passagers munis d'une fiche destination estampillée REZO POUCE se rendent à un « Arrêt sur le Pouce » sans prise de rendez-vous préalable, à charge pour le conducteur du véhicule identifié par un macaron de s'arrêter et ainsi partager sans frais l'usage de son véhicule.

Passagers et/ou conducteurs doivent s'inscrire. Le dispositif est sécurisé par l'attribution d'une carte d'identifiant et par la possibilité offerte au passager d'envoyer par SMS le numéro d'immatriculation avant toute prise en charge.

Un animateur en charge de la mobilité sera présent sur tout le territoire d'Axe Sud dès le mois de septembre pour vous présenter ce dispositif dans vos communes et, nous l'espérons, vous y faire adhérer !



La fibre, c'est parti!

Au mois d'avril 2016, le conseil communautaire d'Axe Sud a voté à l'unanimité pour la création du syndicat mixte « Haute-Garonne



Numérique » qui doit permettre de développer le réseau de fibre optique sur tout le territoire.

Ce syndicat mixte va permettre d'associer de nombreux acteurs pour financer ce développement et en réduire les coûts: le Conseil Départemental de la Haute Garonne, 26 EPCI, 15 communes, l'Etat, l'Europe, la Région et les opérateurs privés.

Ainsi, les premiers travaux devraient commencer en 2017 pour permettre des accès à la fibre optique dès 2018. Le projet pour Axe Sud devant s'étaler entre 2017 et 2021, le déploiement de la fibre se fera progressivement sur les communes. Aussi, nous vous tiendrons informés des secteurs accessibles à la fibre au fur et à mesure de sa mise en service.

Loyers

Depuis le mois d'avril 2016, un nouveau site d'information sur l'habitat est en ligne : l'observatoire local des loyers.

Il doit vous permettre de comparer votre loyer, que vous soyez locataire ou propriétaire, par rapport à une moyenne de secteur. Cet outil peut aussi servir aux professionnels de l'immobilier.

Enrichi par de nombreuses enquêtes sur le terrain, vous pouvez aussi directement contribuer à son fonctionnement en renseignant votre loyer (locataire ou propriétaire) et un certain nombre d'informations (type de logement, localisation...) qui doivent permettre d'affiner les chiffres et être au plus près de la réalité.

Alors n'hésitez plus à informer pour être informés !

www.observatoires-des-loyers.org

Le budget 2016

Le 19 avril 2016, les élus de la communauté de communes Axe Sud ont voté à l'unanimité le budget 2016.

C'est une étape budgétaire essentielle dans un contexte particulier.

En effet, il s'agit d'un budget transitoire pour Axe Sud avant la création du nouvel établissement public de coopération intercommunale qui interviendra le 1er janvier 2017.

Malgré la baisse des dotations, les fondamentaux qui nous animent ont été préservés, à savoir une pression fiscale mesurée puisqu'il n'y a pas de hausse des taux d'imposition, qu'ils soient pour les impôts des ménages ou les ordures ménagères.

Du côté des services, ils continueront à bénéficier des crédits nécessaires pour vous offrir une qualité jamais contredite.

Comme vous le savez, l'objectif principal d'Axe Sud a toujours été de répondre aux besoins des habitants de son territoire, soit directement

par l'exercice de ses compétences soit par une solidarité financière reversée à ses communes membres, techniquement appelée dotation de solidarité communautaire.

A l'aube de la création de la future grande agglomération, les élus ont souhaité impulser une dernière solidarité financière pour ses communes.

Dernière mais importante, cette dotation s'élève à 2 735 000 € à répartir entre Frouzins, Lamasquère, Roques sur Garonne et Seysses, proche de la moitié de l'épargne capitalisée par Axe Sud pendant presque 20 ans d'activité.

Cette recette exceptionnelle permettra à votre commune de proposer de nouveaux projets, nouvelles infrastructures, à ne pas emprunter ou diminuer sa dette, etc... recette utilisée à la libre appréciation des élus.

Pour autant, les élus d'Axe Sud ne souhaitent pas hypothéquer la santé financière de la future intercommunalité, et apporteront une épargne relativement équivalente afin de débiter un nouvel avenir à votre service.

D'où vient l'argent ? (Total : 16 063 528.51 €)



- Vos impôts : 7 364 502 €
- La dotation de l'état : 281 719 €
- La participation de la CAF : 1 480 000 €
- Les autres participations : 338 000 €
- Vos factures : 1 918 000 €
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 2 167 399 €
- L'excédent reporté : 2 393 149.51 €
- Le remboursement sur rémunération du personnel : 70 000 €
- Autres participations et opérations d'ordre : 50 759 €

Où va l'argent ? (Total : 16 063 528.51 €)



- Petite enfance : 3 256 510 €
- Environnement : 3 031 814 €
- Ecole de musique : 409 275 €
- Restauration scolaire : 2 577 804 €
- Emploi/Administration/ Opérations d'ordre : 1 475 949.51 €
- Reversement aux communes et péréquation : 5 260 043 €

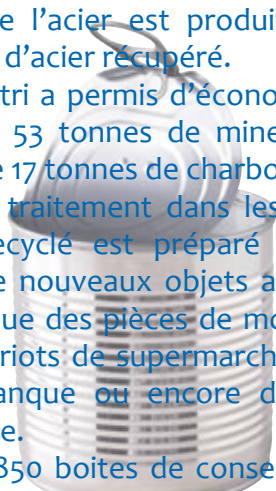
Déchets : nous devons encore mieux faire !

En 2015, nous avons collectés 1 064 tonnes d'emballages recyclables et de papier dans vos bacs jaunes. Triées et séparées par matières, cela représente :



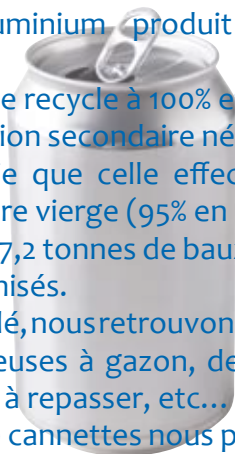
➡ 28 tonnes d'acier recyclé

- 50% de l'acier est produit à partir de ferraille d'acier récupéré.
- Votre tri a permis d'économiser un peu plus de 53 tonnes de minerai de fer et presque 17 tonnes de charbon.
- Après traitement dans les aciéries, cet acier recyclé est préparé pour donner vie à de nouveaux objets aussi divers et variés que des pièces de moteur d'avion, des chariots de supermarché, des boules de pétanque ou encore des boites de conserve.
- Avec 850 boites de conserves on peut, par exemple, fabriquer un lave-linge.



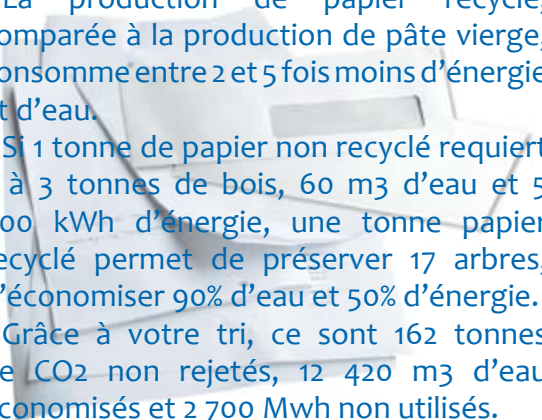
➡ 3 tonnes d'aluminium recyclé

- 30% de l'aluminium produit vient déjà du recyclage.
- L'aluminium se recycle à 100% et indéfiniment.
- Cette fabrication secondaire nécessite beaucoup moins d'énergie que celle effectuée à partir de matière première vierge (95% en moins).
- Grâce à vous, 7,2 tonnes de bauxite et 3 m³ d'eau ont été économisés.
- Une fois recyclé, nous retrouvons notre aluminium dans des tondeuses à gazon, des radiateurs, des semelles de fer à repasser, etc...
- Ainsi avec 250 cannettes nous pouvons fabriquer un cadre vélo.



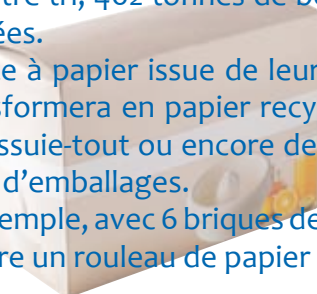
➡ 540 tonnes de papier

- La production de papier recyclé, comparée à la production de pâte vierge, consomme entre 2 et 5 fois moins d'énergie et d'eau.
- Si 1 tonne de papier non recyclé requiert 2 à 3 tonnes de bois, 60 m³ d'eau et 5 000 kWh d'énergie, une tonne papier recyclé permet de préserver 17 arbres, d'économiser 90% d'eau et 50% d'énergie.
- Grâce à votre tri, ce sont 162 tonnes de CO₂ non rejetés, 12 420 m³ d'eau économisés et 2 700 Mwh non utilisés.



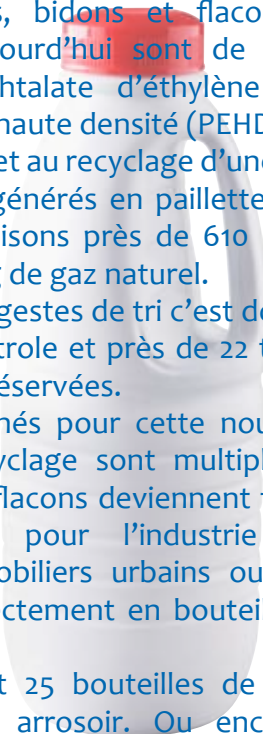
➡ 231 tonnes de carton

- Par votre tri, 462 tonnes de bois ont été épargnées.
- La pâte à papier issue de leur recyclage se transformera en papier recyclé, papier peint, essuie-tout ou encore de nouveaux cartons d'emballages.
- Par exemple, avec 6 briques de soupe, on peut faire un rouleau de papier toilette.



➡ 73 tonnes de plastiques

- Issues de la transformation du pétrole, les bouteilles, bidons et flacons que nous recyclons aujourd'hui sont de deux types : Le polytéréphtalate d'éthylène (PET) et le polyéthylène haute densité (PEHD).
- Grâce au tri et au recyclage d'une tonne de ces plastiques régénérés en paillettes ou granulés nous économisons près de 610 kg de pétrole brut et 300 kg de gaz naturel.
- Grâce à vos gestes de tri c'est donc plus de 44 tonnes de pétrole et près de 22 tonnes de gaz qui ont été préservées.
- Les débouchés pour cette nouvelle matière issue du recyclage sont multiples. Ainsi nos bouteilles et flacons deviennent fibres textiles, rembourrage pour l'industrie automobile, tuyaux et mobiliers urbains ou encore sont recyclées directement en bouteilles et flacons plastiques.
- En recyclant 25 bouteilles de lait, on peut fabriquer un arrosoir. Ou encore, avec 27 bouteilles d'eau, une veste polaire.



En 2015 nous avons collectés 5 119 tonnes d'ordures ménagères résiduelles. Incinérées à l'unité de valorisation énergétique de Toulouse, elles ont permis de générer 405 Mwh d'électricité. Cela représente la consommation électrique de 62 logements (eau chaude, éclairage et électroménager). Elles ont également permis de dégager 2 171 Mwh de chaleur, ce qui est l'équivalent des besoins en chauffage annuel de 205 logements.



559 tonnes de verre ont été collectées dans les récup'erre du territoire en 2015.

Sachant qu'un kilo de verre recyclé permet

d'économiser 660 grammes de sable 100 grammes de calcaire, grâce à vos gestes de tri c'est donc 369 tonnes de sable et 56 tonnes de calcaire qui ont été préservées.

Les Français trient en moyenne 46,1 kg de déchets d'emballages ménagers par an et par habitant. Sur notre territoire, ce sont 48,7 kilos qui auront été triés en 2015.

Nous avons collectés 37 tonnes de verre de plus qu'en 2014, soit 1,69 kg par habitant (25.61 kg/hab) Malgré cette progression, nous restons bien en dessous de la moyenne nationale qui est à 38,2 kilos par an et par habitant. 13kg de plus par an, on devrait y arriver !

Nous avons collectés 78 tonnes d'ordures ménagères de plus qu'en 2014. Cela représente 234,52 kilos par habitant, soit 3,57 kilos de plus. Malgré cette progression, nous restons au-dessous de la moyenne nationale qui est à 288 kilos par an et par habitant.

La magie du vinaigre blanc

Naturellement incolore, le vinaigre blanc est surtout fabriqué à partir d'alcool de betterave. Il est le parfait allié de la maison. Ses vertus nettoyantes et antiseptiques naturelles en font l'un de nos produits de ménage préférés, tuant 99% des bactéries, 82% des moisissures et 80% des virus. Voici quelques astuces bien utiles :

- Décoller le papier peint : mélangez un volume de vinaigre blanc et un volume d'eau pour mouiller le papier peint avec une éponge ou un spray. Laissez agir 5 minutes et commencez à gratter.
- Redonner vie à vos vieux pinceaux : trempez dans du vinaigre blanc chaud pendant 30 minutes pour enlever la peinture et ramollir les poils. Lavez-les ensuite dans de l'eau chaude savonneuse en les brossant. Rincez à l'eau et laissez sécher. Ils seront comme neufs !
- Détartre votre pommeau de douche : versez du vinaigre blanc dans un sac en plastique. Accrochez le sac autour du pommeau de douche et laissez agir toute la nuit.
- Empêcher la peinture de s'effriter : Avant de peindre un objet en métal, passez un coup



d'éponge de vinaigre blanc dessus. L'acidité du vinaigre nettoie et dégraisse la surface permettant ainsi à la peinture d'adhérer mieux et plus longtemps. Cette astuce fonctionne aussi sur le béton.

- Enlever les étiquettes et les autocollants : imbibe l'étiquette de vinaigre blanc avec une éponge et frottez-la. Recommencez l'opération pour supprimer tous les résidus. Cette astuce fonctionne aussi bien pour les étiquettes que les autocollants collés sur du verre, du plastique ou du bois.
- Blanchir les joints de carrelage : Trempez une brosse à dents à poils raides dans un verre de vinaigre blanc et frottez vos joints de carrelage pour les blanchir.
- Dissoudre la rouille : Laissez tremper vos objets rouillés dans du vinaigre blanc pendant quelques jours. Rincez-les à l'eau, la rouille a disparue !

Pour offrir la qualité, il faut la proximité

Vous parler du service petite enfance d'Axe Sud d'il y a 10 ans pourrait se résumer en 3 multi accueil et 1 relais assistantes maternelles (RAM).

A l'image de la démographie, le service petite enfance a su évoluer et grandir avec son temps sans jamais négliger la valeur fondamentale du service public : l'humain.

Depuis 2009, à la demande des élus, le service petite enfance travaille sans relâche pour favoriser la proximité avec ses administrés. Le choix d'ouvrir de nouvelles structures d'accueil, mais aussi des RAM dans chaque commune, démontre cette envie d'équité, de partage et surtout de proximité.

La création de la ludothèque, du lieu d'accueil enfants parents (LAEP), de l'espace écoute, des cafétéria DMO sont l'expression de ces valeurs. Mais la collectivité est allée encore plus loin dans sa volonté de créer du lien social avec ses administrés en créant le PAIPE'S (point

accueil et information petite enfance). Cet outil est un véritable observatoire de l'offre et de la demande qui permet un accueil individualisé et de qualité des familles en recherche d'un

mode de garde. Ce contact privilégié entre le service public et les administrés est souvent à l'origine de beaux projets comme «cherche nounou», action aujourd'hui référencée par la CNAF parce qu'elle est innovante et adaptée à un besoin propre à notre territoire.

Tisser du lien avec ses administrés c'est aussi leur proposer des temps de rencontre individuels

et collectifs à travers des réunions, des temps ludiques et professionnels tels que la journée de la petite enfance ou la fête du jeu. Ces rencontres permettent aussi de valoriser nos professionnelles et leur travail au quotidien. Parce que nos agents ont le pouvoir d'écouter et de communiquer, cela permet aux élus et aux techniciens d'apporter des réponses concrètes aux besoins émergents. Nos agents sont de véritables ambassadeurs de la communication pour leur collectivité. Sans des professionnels impliqués dans leur travail défendant l'identité du service petite enfance et donc du service public, Axe Sud ne serait pas AXE SUD.



Encore plus de places !

Il y a 2 ans, trois nouvelles structures de 11 places ouvraient leurs portes.

Ces ouvertures de places en accueil collectif étaient la réponse à un diagnostic établi dans le cadre de notre partenariat avec la CAF. Il révélait l'évolution nécessaire d'ouvrir des places supplémentaires. Les locaux et le mobilier sont prévus et adaptés en vue de cette augmentation de capacité.

C'est pourquoi, depuis janvier 2016, six places supplémentaires ont été ouvertes amenant le nombre d'enfants accueillis chaque jour à 13. En tout, ce sont 184 places disponibles, soit, 391 enfants accueillis sur le territoire.



Pour certains enfants, septembre signifie la première rentrée à l'école maternelle. Appréhensions, craintes, questions .. envahissent l'esprit des enfants mais aussi des parents. Le LAEP la Parenthèse a décidé de désacraliser cette étape de la vie de votre enfant en vous présentant le spectacle « A l'école Zoé » le samedi 18 juin à 11 heures, dans la salle du conseil d'Axe Sud, 83 route de Frouzins à Roques. Entrée libre.

Restauration scolaire : les inscriptions 2016-2017

Attentifs aux remarques des parents d'élèves, les élus ont choisi de faire évoluer le règlement pour la rentrée 2016 :

- Le délai de réservation des repas sera de 15 jours avant le jour concerné
- Il n'y a plus que deux choix de menus : soit le menu normal, soit le menu sans viande.
- La facturation se fera après le mois de consommation
- Tout changement de situation en cours d'année sera pris en compte après réception d'un justificatif.

Cette année, les dossiers d'inscription ont été envoyés pré-remplis pour tous les inscrits en 2015-2016. Pour toutes les premières inscriptions, ils sont disponibles sur le site internet. Tous les dossiers doivent être retournés avant le 30 juin.

EN BREF

Étape 1

- Je vérifie et corrige le dossier unique et le demande d'inscription.
- Je transmetts à la communauté de communes Axe Sud avec le paiement des justificatifs nécessaires.
- Tu demande par message l'envoi de repas ou message de confirmation.

Étape 2

- Je me connecte à l'espace famille avec mes codes d'accès.
- J'envoie ma pré-réserve des repas jusqu'à 15 jours avant le repas.
- Je réajuste mes réservations si besoin jusqu'à 7 jours avant le repas.

Étape 3

- Mon enfant est malade, j'ai été absent pour transporter un certificat médical au service restauration.
- Je veux retourner à partir du lendemain pour avoir connaissance de l'absence sur ma facture suivante.

Étape 4

- Je reçois ma facture le mois suivant la consommation et je la paye 15 jours avant le règlement.
- par prélèvement,
- par chèque bancaire ou postale,
- par carte bancaire dans l'espace famille,
- et espèces à l'été 2016.

Communauté de communes Axe Sud - 87 000 de Persigny - 21220 Roque sur Corbie
Tél. 05 55 73 68 63 - www.aes-sud.fr - restauration@aes-sud.fr
du lundi au vendredi - 9h - 17h et 18h - 19h

TRIBUNES LIBRES

Le contenu de ces tribunes n'engage que la responsabilité de leurs auteurs.

Groupe Frouzins A Venir

Les 3 premiers mois de l'année ont été marqués par les préparatifs, par les élus du Parti Socialiste, de la fusion Axe Sud / Agglo Muret / CC Coteaux Save et Aussonelle. Nous avons déjà dénoncé l'opacité totale de ces tractations, sans information aux autres élus ou aux citoyens. Après le vote de la CDCI qui a validé cette fusion, des groupes de travail devaient être constitués. S'ils le sont, c'est sans élu minoritaire, sans concertation, sans information sur leur constitution ou les objectifs de leurs travaux.

Un «protocole d'accord» entre les 3 Communautés de Communes a été distribué. Il apporte peu d'information sur les objectifs que se fixent les élus pour harmoniser les compétences des 3 EPCI. Nous attendons que les meilleures pratiques dans l'exercice des compétences soient identifiées et étendues, que les synergies soient développées, que les mutualisations soient optimisées.

contact@frouzins-a-venir.f

Groupe Mieux Vivre à Seysses

Texte non communiqué

Groupe Roques Avenir

Texte non communiqué

La fête de la musique

«Et tu dances, dances, dances, ce refrain qui te plaît ! »
C'est reparti pour un tour ! La fête de la musique va battre son plein à Axe Sud le 21 juin dès 18h.

Cette année venez vous trémousser dans notre guinguette pour une soirée champêtre où musiques et danses seront au rendez vous. Les ensembles de l'école de musique et des groupes amateurs ouvriront le bal suivi de l'orchestre musette qui vous entrainera jusqu'au bout de la nuit. Vous pourrez apporter votre pique nique ou acheter votre ticket repas à la communauté de communes Axe Sud. Attention, le nombre de repas est limité. Repas moules frites 5€



Fête de la
MUSIQUE
21 JUIN

Portes ouvertes

N'hésitez pas à venir à la rencontre des professeurs de l'école de musique qui répondront à toutes vos questions. Que vous soyez débutant ou confirmé, nous vous accompagnerons dans votre réflexion musicale.



PORTES OUVERTES
DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE AXE SUD

**Samedi
2 juillet
de 9h à 12h**



Communauté de Communes Axe Sud-83 route de Frouzins-31120 Roques
Tél : 05 61 72 69 60 www.axe-sud.fr

Inscriptions

Les inscriptions pour l'année 2016-2017 des nouveaux élèves auront lieu le vendredi 2 septembre de 17h à 20h et le mercredi 7 septembre de 14h à 19h30.

Se munir de la fiche d'inscription imprimable sur le site axe-sud.fr et des photocopies des justificatifs demandés.

Reprise des cours :
Lundi 12 septembre.

LES BALADES MUSICALES d'AXE SUD

Les balades musicales d'Axe Sud souffleront leurs 7 bougies le dimanche 25 septembre au parc de la bourdette de Seysses de 16h à 19h. Ces balades amicales et familiales pour petites et grandes oreilles vous donneront l'occasion de découvrir de nouveaux groupes comme le délirant J'Axe Sud Combo. Ne vous privez surtout pas d'en parler autour de vous, il y aura de la place pour tous ! Balades organisées par l'école de musique Axe Sud.

